



FONDS ÉCONOMIE CIRCULAIRE
PACK ÉCOCONCEPTION



Incroyable mais vert !

Entreprises, avec les financements
France Relance, l'ADEME renforce
son soutien à l'écoconception.

agirpoulatransition.ademe.fr/france-relance

PACK ÉCOCONCEPTION

Dans le cadre du Plan de relance, l'ADEME propose aux entreprises françaises un pack d'aides exceptionnelles pour financer leurs démarches d'écoconception.

L'objectif est d'accélérer la transformation des modèles de production et de consommation, et d'aboutir à la mise sur le marché de produits, biens et services à haute performance environnementale.

LES ENTREPRISES CONCERNÉES

	LES TYPES D'AIDES	LE CALENDRIER	LES DISPOSITIFS
PME	<ul style="list-style-type: none">• Premiers pas en écoconception : sensibilisation/formation à la démarche.• Certifications environnementales (mise en œuvre/vérification) <p><i>Dossier de demande d'aide simplifié et instruction accélérée</i></p>	Janvier 2021 ouverture Fin 2021 clôture	Tremplin pour la transition écologique des PME https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme
Toutes entreprises	Recherche et Développement : <ul style="list-style-type: none">• Études de faisabilité d'écoconception en R&D• Projets de R&D avec une démarche d'écoconception (aide réservée aux PME)• Référentiels d'évaluation des impacts environnementaux d'un service numérique	Réouverture en 2022 <i>Un calendrier des étapes sera proposé (ouverture, pré-sélection, sélection et annonce des lauréats).</i>	R&D Perfecto à retrouver en 2022 https://presse.ademe.fr/2020/10/entreprises-et-innovation-lademe-de-voile-les-9-laureats-de-lappel-a-projets-perfecto.html?hilite=%27perfecto%27
Toutes entreprises	Études et investissements : <ul style="list-style-type: none">• Diagnostic approfondi• Mise en œuvre d'une démarche structurée• Démarches d'écoconception multicritères et basées sur l'analyse du cycle de vie	Janvier 2021 ouverture Décembre 2022 clôture <i>Des dates de clôtures intermédiaires peuvent avoir lieu dans certaines régions.</i>	Études https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/etudes-decoconception-produits-services-secteurs-numerique-mode-l'alimentation-tout Investissements https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/investissements-decoconception-ameliorer-performance-environnementale-produits

3

domaines à forts enjeux environnementaux

Au-delà de ces trois domaines, l'ADEME soutient tous les secteurs d'activité.



Numérique - ÉCO.NUM

L'ADEME soutient les projets autour des matériels, infrastructures et serveurs, des logiciels et des services numériques intégrés. Les entreprises qui développent une solution numérique pour leur propre usage ou pour leurs clients sont concernées. Sont éligibles : les projets d'écoconception de terminaux et matériels numériques, logiciels, infrastructures et réseaux, serveurs et data centers, etc.



Alimentation - GREEN GO

Cette initiative s'adresse en priorité aux porteurs de marques régionales et de labels AOC/SIQO* existants, aux distributeurs porteurs de marques et aux PME/ETI porteurs de marques dans l'agro-alimentaire (entreprises, coopératives, groupements de producteurs...), disposant de leviers d'action structurants. Sont éligibles les projets d'écoconception de produits, gammes ou cahiers des charges, ainsi que les investissements pour la mise sur le marché de produits ou gammes sous les labels AB (Agriculture biologique) ou HVE-niveau 3 (Haute valeur environnementale), pour l'optimisation et la modernisation des outils de transformation à la ferme, en collectif ou de PME.



Mode durable

L'ADEME propose aux acteurs engagés dans la mode durable, quelle que soit la taille de la structure, des aides financières pour soutenir les projets d'écoconception, d'affichage environnemental et de production durable en France de textiles d'habillement, de linge de maison et de chaussures.



Les aides à la certification environnementale

L'ADEME accompagne en particulier les entreprises qui peuvent prétendre à une certification environnementale « Impact Environnemental® » ou « Écolabel européen », notamment les PME dans le cadre du dispositif TREMPLIN.



Impact Environnemental®

L'affichage environnemental permet d'informer les consommateurs sur les impacts environnementaux des produits ou services qu'ils consomment. C'est une note A, B, C, D ou E calculée sur l'ensemble du cycle de vie du produit ou du service, suivant un référentiel validé et la méthode stipulée dans la Base Impacts®.



Écolabel européen®

L'Écolabel européen a été créé en 1992 par la Commission européenne, pour permettre aux consommateurs d'identifier les produits ou services les plus respectueux de l'environnement tout au long de leur cycle de vie. Il couvre actuellement 24 catégories de produits et services : les détergents, le papier, la peinture, les cosmétiques, les hébergements touristiques...

Qu'est-ce que L'ÉCOCONCEPTION ?

L'écoconception est une démarche accessible à toutes les entreprises leur permettant d'améliorer leur performance globale : économique, environnementale et sociale. Elle est fondée sur l'intégration d'aspects environnementaux dès la conception et le développement des produits et des services. Multicritère, basée sur l'analyse complète du cycle de vie (ACV) des biens et services, cette approche permet de limiter les pollutions, d'économiser de l'énergie et des matières premières, réduisant ainsi la pression sur les ressources, l'environnement et les émissions de GES.

*SIQO : Signes d'identification de qualité et d'origine

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

 @ADEME

**Entreprises, l'écoconception est à
votre portée. À vous d'agir !
Profitez des aides de l'ADEME :**

agirpourlatransition.ademe.fr/france-relance

